

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique

Secrétariat général

Arrêté du **03 AOUT 2021**

portant attribution de la médaille d'honneur des transports routiers (échelon argent)

au titre de la promotion du 14 juillet 2021

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la Transition écologique,

Vu le décret n°57-652 du 25 mai 1957, instituant la médaille d'honneur des transports routiers ;

Arrête :

La médaille d'honneur des transports routiers, échelon argent, est décernée aux agents des transports routiers dont la liste est consultable à la section de la Chancellerie au Cabinet du Secrétariat général.

Fait le **03 août 2021**

La ministre de la Transition écologique

Pour la ministre et par délégation,
l'adjoint à la Secrétaire générale


Sylvain LATARGET